

n°65

Septembre -
Octobre 2017

Le Journal du Village des Notaires

SPÉCIAL CONGRÈS
DES NOTAIRES

www.village-notaires.com

SPÉCIAL CONGRÈS DES NOTAIRES

6



#FAMILLE, #SOLIDARITÉS ET #NUMÉRIQUE :
le Congrès des Notaires plonge au cœur des mutations de la société française



INTERVIEW DE THIERRY THOMAS

Président du 113^{ème} Congrès des notaires

4



LA COMMUNICATION NOTARIALE : STRATÉGIES ET ÉVOLUTIONS

14



EN FRANCE, LE PAYSAGE ASSOCIATIF DESSINE DE NOUVEAUX RELIEFS

18



- COMMENT FAIRE POUR...ÉTABLIR UNE GÉNÉALOGIE DESCENDANTE
- COMMENT FAIRE POUR...NUMÉROTÉR SES ANCÊTRES

30

legi^{am}
Editions



AGENDA - P49



ANNONCES D'EMPLOI - P50

Présentation de l'étude généalogique EGAL, fondée par David Audibert et Jean-René Ladurée



(© Grégoire Faulin - Editions de la Reinette)

David Audibert et Jean-René Ladurée sont installés depuis 2009 à Argentré, au cœur de la Mayenne, d'où ils rayonnent dans toute la France. Après une première expérience salariée, ils ont créé leur propre structure pour défendre une vision commune de la généalogie. Ils se revendiquent comme « *une petite étude, avec le côté humain et la grande réactivité qui va avec* » ; ils parviennent ainsi à s'engager sur les délais de traitement : 6 mois pour les dossiers de recherche d'héritiers et d'origine de propriété, 3 mois pour les vérifications de dévolutions et 3 semaines pour une recherche de personne. Passionnés de généalogie depuis leur adolescence, et tous deux docteurs en histoire et licenciés en droit, donc experts

en recherche d'héritiers, ils font le choix de se déplacer sur site presque automatiquement, et d'utiliser très rarement le travail par correspondance, car celui-ci allonge forcément le temps requis pour les démarches. Hormis les notaires, ils interviennent pour des collectivités sur des questions d'origine de propriétés et d'indivision, ainsi qu'en généalogie familiale pour des particuliers. Ils sont membres de la Chambre des généalogistes professionnels, signataire de la charte généalogistes/notaires, et disposent également d'un correspondant CNIL, d'un médiateur, et de garanties importantes, comme une RC civile professionnelle et une garantie en non-représentation de fonds. Ils participent régulièrement à une émission de radio, Les Experts, sur France Bleu Mayenne qui, en plus du plaisir de transmettre leur savoir, « *facilite parfois l'obtention des documents d'usage, en ce sens qu'elle nous permet de bénéficier d'un regain de notoriété et de légitimité auprès des potentiels héritiers.* »

*Propos recueillis par
Jordan Belgrave*

Label IDEAS, pour les donateurs exigeants

Le Label IDEAS atteste de la qualité de la gouvernance, d'une gestion financière transparente et d'une action efficace.

50 associations et fondations ont obtenu le Label IDEAS
Liste disponible sur : www.ideas.asso.fr



Notaires, conseillez en toute confiance

Dans le cadre des donations et legs, IDEAS aide les notaires à conseiller leurs clients en identifiant des organismes correspondants à leurs attentes.

Contact : Suzanne Chami / suzanne.chami@ideas.asso.fr / 01.40.06.60.12